

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle
Association régionale de Pickleball de l'Outaouais (ARPO)
Lundi 25 novembre 2019 - 19 h 30
Centre communautaire St-Jean-de-Brébeuf, 70 rue Moreau à Gatineau

Étaient présents : voir liste des présences en annexe.

1. Ouverture de l'assemblée générale annuelle
Francine Tremblay souhaite la bienvenue aux membres présents.
2. Choix d'une présidente et d'une secrétaire d'assemblée
Il est proposé par Jean-Pierre Tremblay secondé par Pauline Salvas que Lucie Fortin agisse comme présidente de l'assemblée générale de l'ARPO (AGA)

Adopté à l'unanimité.

Résolution 2018-2019 AGA-01

Il est proposé par Jacinthe Doxtater secondé par Pauline Salvas que Martine Deschênes agisse comme secrétaire de l'AGA.

Adopté à l'unanimité.

Résolution 2018-2019 AGA-02

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
 1. Ouverture de l'assemblée générale annuelle
 2. Choix d'une présidente et d'une secrétaire d'assemblée
 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
 4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 26 novembre 2018
 5. Rapport d'activités par la présidente du CA, Francine Tremblay
 6. Rapport du trésorier de l'ARPO, André St-Jacques
 7. Choix d'une présidente et d'une secrétaire d'élections
 8. Élections des administrateurs
 9. Varia
 10. Levée de l'assemblée

Points ajoutés au varia, mais ce dernier restera ouvert.

- Parc J-P Maloney, École l'Escalade
- Programme d'aide financière
- Projet d'aménagement, quartier du Versant
- Remplacement dans les ligues

Il est proposé par Bertrand Fortin secondé par Maurice Lemay que l'ordre du jour soit accepté tel que soumis.

Accepté à l'unanimité

Résolution 2018-2019 AGA-03

4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 26 novembre 2018.
Lucie Fortin fait la lecture du procès-verbal de l'AGA du 26 novembre 2018.

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle
Association régionale de Pickleball de l'Outaouais (ARPO)
Lundi 25 novembre 2019 - 19 h 30
Centre communautaire St-Jean-de-Brébeuf, 70 rue Moreau à Gatineau

Il est proposé par Bertrand Fortin secondé par Claire Napert qu'afin d'assurer une continuité au conseil d'administration (CA) que la durée des mandats soit d'une durée de deux (2) ans. Si cette proposition est acceptée, pour la 1^{er}année, 4 administrateurs seraient élus pour 1 an et 3 administrateurs pour 2 ans et par la suite tous les postes pour un mandat de 2 ans.

Le vote est demandé par Denise Samson.

1 vote contre la proposition

Le conseil d'administration a le mandat de déterminer la durée des mandats de chacun des postes au CA.

Accepté à la majorité
Résolution 2018-2019 AGA-04

Il est proposé par Claire Napert secondée par Marie-Claude Provencher que le procès-verbal de l'AGA du 26 novembre 2018 soit accepté tel que rédigé.

Accepté à l'unanimité
Résolution 2018-2019 AGA-05

5. Rapport d'activités par la présidente du CA, Francine Tremblay

La présidente présente les grandes lignes des activités réalisées au cours de l'année 2018-2019.

Rapport déposé à l'annexe 1 du présent procès-verbal.

Il est proposé par Simon Dumas secondé par Gaston Allard qu'au prochain renouvellement de la carte de membre en septembre 2020, tous les membres de l'ARPO paieront 25\$ en cotisation et seront membres des Fédérations québécoise et canadienne de pickleball et par le fait même à l'ARPO.

Le vote est demandé

Résultat du vote
29 pour
9 contre
3 abstentions

Accepté à la majorité
Résolution 2018-2019-06

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle
Association régionale de Pickleball de l'Outaouais (ARPO)
Lundi 25 novembre 2019 - 19 h 30
Centre communautaire St-Jean-de-Brébeuf, 70 rue Moreau à Gatineau

Il est proposé par Manon Lacasse secondée par Jacinthe Doxtater que le conseil d'administration détermine une période d'essai pour un nouveau membre voulant adhérer à l'ARPO.

Accepté à l'unanimité

Résolution 2018-2019-07

6. Rapport du trésorier de l'ARPO, André St-Jacques

En l'absence du trésorier, Martine Deschênes présente les grandes lignes des états financiers de l'année 2018-2019.

Rapport déposé à l'annexe 2 du présent procès-verbal.

7. Choix d'une présidente et d'une secrétaire d'élections

Il est proposé par Jean-Pierre Tremblay secondé par Marc-André Verret de nommer Lucie Fortin à titre de présidente d'élections.

Accepté à l'unanimité

Résolution 2018-2019-08

Il est proposé par Chrystianne Pilon secondé par Francine Tremblay de nommer Martine Deschênes à titre de secrétaire d'élections.

Accepté à l'unanimité

Résolution 2018-2019-09

8. Élections des administrateurs

Il est proposé par Bernard Fortin secondé par Monique Thibodeau de proposer Francine Tremblay au poste de présidente.
Francine Tremblay accepte.

Accepté à l'unanimité

Résolution 2018-2019-10

Il est proposé par Martine Deschênes secondée par Monique Thibodeau de proposer Patricia M. Gauthier au poste de vice-présidente.
Patricia M. Gauthier accepte.

Accepté à l'unanimité

Résolution 2018-2019-11

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle
Association régionale de Pickleball de l'Outaouais (ARPO)
Lundi 25 novembre 2019 - 19 h 30
Centre communautaire St-Jean-de-Brébeuf, 70 rue Moreau à Gatineau

Il est proposé par Jacinthe Doxtater secondée par Élyse Amyot de proposer André St-Jacques au poste de trésorier.

André St-Jacques accepte malgré son absence avait manifesté son désir de renouveler son mandat.

Accepté à l'unanimité

Résolution 2018-2019-12

Il est proposé par Marie-Claude Provencher secondée par Gaston Allard de proposer Martine Deschênes au poste de secrétaire.
Martine Deschênes accepte

Accepté à l'unanimité

Résolution 2018-2019-13

Il est proposé par Monique Thibodeau secondée par Claire Napert de proposer Marc Boucher au poste d'administrateur.
Marc Boucher accepte.

Accepté à l'unanimité

Résolution 2018-2019-14

Il est proposé par Gaston Allard secondé par Chrystianne Pilon de proposer Gary Doxtater au poste d'administrateur
Gary Doxtater accepte.

Accepté à l'unanimité

Résolution 2018-2019-15

Il est proposé par Jacinthe Doxtater secondé par Denise Samson de proposer Marc Trottier au poste d'administrateur.
Marc Trottier accepte

Accepté à l'unanimité

Résolution 2018-2019-16

Il est proposé par Michel Vanasse secondé par Monique Thibodeau de mandater Marc Robitaille pour mettre sur pied un programme de reconnaissance pour les bénévoles bâtisseurs.

Accepté à l'unanimité

Résolution 2018-2019-17

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle
Association régionale de Pickleball de l'Outaouais (ARPO)
Lundi 25 novembre 2019 - 19 h 30
Centre communautaire St-Jean-de-Brébeuf, 70 rue Moreau à Gatineau

9. Varia

- Parc J-P Maloney (sur Davidson)
1 terrain de tennis est disponible pour aménager des terrains de pickleball. Marc Robitaille s'engage à discuter avec le conseiller du quartier pour voir les possibilités de développement.
- Programme d'aide financière
Élyse Amyot soumet à l'assemblée un nouveau programme de subvention provinciale et fédérale disponible depuis le 8 novembre dernier pour le développement d'infrastructures sportives pour les OBNL. Les projets peuvent être présentés jusqu'au 21 février 2020. Le CA se penchera sur ce programme.
- Projet d'aménagement du quartier du Versant
Francine Tremblay expose le projet et demande aux membres résidents dans ce secteur d'aller voter pour notre projet le 30 novembre prochain.
- Remplaçants
Une ébauche pour harmoniser le remplacement dans les différentes ligues de l'ARPO est à l'étude. Elle sera transmise aux responsables des ligues pour commentaires.
- Clinique de pickleball
D'autres cliniques seront disponibles sous peu.

10. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par Jacinthe Doxtater secondé par Andrée Lesage de mettre fin à la réunion.
Il est 21 h 45.

Appuyé à l'unanimité
Que l'assemblée générale annuelle soit levée à 21 h 45.

Résolution 2018-2019 AGA-18

Lucie Fortin
Présidente d'assemblée

Martine Deschênes
Secrétaire d'assemblée